

Auto-déclaration d'éligibilité pour la fourniture de matériels et équipements

Procédures d'attribution de contrats :

Table des matières

1) Motifs d'exclusion Table des matières	1
2) Capacité économique et financière	3
3) Capacité technique et professionnelle	3
4) Sanctions UE-Russie	4

Dans le cas de consortiums et de sous-traitants soumissionnaires, ce document doit être rempli pour chaque sous-traitant ou membre d'un consortium candidat/soumissionnaire.

1) Motifs d'exclusions. Table des matières

L'un des motifs d'exclusion suivants s'applique-t-il à votre cas ?

A. Motifs d'exclusions obligatoires

Une personne dont le comportement est imputable à l'entreprise a fait l'objet d'une condamnation définitive ou d'une amende administrative définitive pour l'une des infractions suivantes :

- fraude ;
- blanchiment d'argent ;
- acceptation et octroi de pots-de-vin, octroi d'avantages, corruption ou autres pratiques similaires ;
- traite d'êtres humains, travail forcé, exploitation du travail ou toute autre activité similaire ;
- financement du terrorisme ;
- autres.

☐ NON, aucun des motifs d'exclusion obligatoires mentionnés ci-dessus ne s'applique.

☐ OUI, l'un des motifs d'exclusion obligatoires mentionnés ci-dessus s'applique.

Si oui, veuillez fournir des détails :

B. Motifs d'exclusion facultatifs

La GIZ peut, à tout moment de la procédure, exclure le soumissionnaire si :

1. l'entreprise a manifestement manqué aux obligations applicables dans les domaines **du droit environnemental, du droit social et du droit du travail** (*à adapter en fonction de la législation locale*) dans le cadre de l'exécution de contrats ;
2. l'entreprise est insolvable, a fait ou fait l'objet **d'une procédure d'insolvabilité** ou d'une procédure comparable sur les actifs, fait l'objet d'une procédure de liquidation ou se trouve en état de cessation d'activités ;
3. l'entreprise a manifestement commis **une faute professionnelle grave** qui remet en cause son intégrité ;
4. le pouvoir adjudicateur dispose de suffisamment d'éléments montrant que l'entreprise a conclu des accords avec d'autres entreprises ou s'est livrée à des pratiques concertées ayant pour objet ou effet de **prévenir, restreindre ou fausser le jeu de la concurrence** ;
5. il existe un **conflit d'intérêts** dans l'exécution de la procédure de passation qui pourrait compromettre l'impartialité et l'indépendance d'une personne travaillant pour le pouvoir adjudicateur public dans l'exécution de ladite procédure et auquel il ne peut être remédié efficacement par d'autres mesures moins intrusives ;
6. **l'implication antérieure de l'entreprise dans la préparation de la procédure de passation** entraîne une distorsion de concurrence à laquelle il n'est pas possible de remédier efficacement par d'autres mesures moins intrusives ;
7. des **défaillances importantes ou persistantes** de l'entreprise ont été constatées **lors de l'exécution d'une obligation essentielle** qui lui incombait dans le cadre d'un marché antérieur, **lesquelles ont donné lieu à une résiliation anticipée, à des dommages et intérêts ou à d'autres sanctions comparables** ;
8. l'entreprise **s'est rendue coupable de fausses déclarations ou de rétention abusive d'informations ou n'est pas en mesure de fournir les preuves requises** en lien avec les motifs d'exclusion ou les critères de sélection ;
9. l'entreprise a tenté **d'influer indûment sur le processus décisionnel** du pouvoir adjudicateur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure de passation, ou a fourni par négligence ou intentionnellement des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur la décision du pouvoir adjudicateur concernant la décision d'attribution, ou a tenté de fournir de telles informations.

☐ NON, aucun des motifs d'exclusion facultatifs mentionnés ci-dessus ne s'applique.

☐ OUI, l'un des motifs d'exclusion facultatifs mentionnés ci-dessus s'applique.

Si oui, veuillez fournir des détails :

Si oui, des « mesures d'auto-réhabilitation » ont-elles été prises ?

1. l'entreprise a prouvé qu'elle a payé ou s'est engagée à payer des indemnités pour tout dommage causé par l'infraction pénale ou l'action fautive ;
2. l'entreprise a prouvé qu'elle a fait toute la lumière sur les faits et les circonstances liés à l'infraction pénale ou l'action fautive et sur le préjudice causé par celle-ci en collaborant activement avec les autorités chargées de l'enquête et le pouvoir adjudicateur public ; et
3. l'entreprise a prouvé qu'elle a pris des mesures techniques, organisationnelles et personnelles concrètes et appropriées pour prévenir d'autres infractions pénales ou actions fautives.

Dans l'affirmative, veuillez décrire les mesures prises (par exemple 1.-3.) :

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH évaluera les mesures prises par l'entreprise et décidera au cas par cas s'il existe des motifs d'exclusion.

Le candidat s'engage également à informer la GIZ sans délai si l'une des situations ou l'un des motifs d'exclusion décrits ci-dessus survient au cours de la procédure d'appel d'offres.

2) Capacité économique et financière

Le chiffre d'affaires de mon/notre entreprise au cours des trois derniers exercices financiers s'élève à :

202X : xxxxxx nets *Adapter la monnaie*

202X : xxxxxx nets *Adapter la monnaie*

202X : xxxxxx nets *Adapter la monnaie*

Le chiffre d'affaires de mon/notre entreprise dans le domaine pour lequel l'appel d'offres est lancé (description du domaine pour lequel l'appel d'offres est lancé) au cours des trois derniers exercices financiers s'élève en moyenne à au moins xxxxxx nets *Adapter la monnaie* (par an) :

- ☐ Oui
☐ Non

Les entreprises qui n'ont pas généré le chiffre d'affaires net annuel mentionné ci-dessus dans le domaine pour lequel l'appel d'offres est lancé sont considérées comme inaptes et sont exclues de la procédure.

En cas de doute, la GIZ se réserve le droit de demander une justification, par exemple des états financiers certifiés.

3) Capacité technique et professionnelle

La preuve de l'éligibilité technique est fournie en nommant des projets de référence. Veuillez saisir les informations des trois dernières années dans les annexes « formulaire des projets de référence » en ligne, conformément aux critères requis.

Les projets de référence d'un consortium candidat/soumissionnaire peuvent également avoir été réalisés par un membre du consortium.

Au cours des trois dernières années précédant cette offre, mon/notre entreprise a acquis de l'expérience et peut le prouver avec des projets de référence :

- ☐ Oui
☐ Non

Exigences minimales liées aux références

L'évaluation de l'éligibilité technique est effectuée uniquement sur la base de projets de référence d'un volume minimum de xxxxxx nets *Adapter la monnaie*

Au moins xxxxxx projet(s) de référence dans le domaine du/de l'/de la/des *(description du domaine pour lequel l'appel d'offres est lancé)* ont été réalisés par l'entreprise.

Les entreprises qui ne peuvent pas fournir de justification pour les projets de référence répondant aux conditions préalables adjacentes, **sont considérées comme inaptes et sont exclues de la procédure.**

Critère de capacité technique et professionnelle (spécifique à la procédure)

Les critères de performance technique et professionnelle doivent être définis individuellement par l'acheteur-euse pour le service/produit qui fera l'objet de l'appel d'offres, si ce critère doit être utilisé.

- ☐ Oui
☐ Non

Ici, le critère doit être accompagné d'une échelle d'évaluation permettant l'exclusion des entreprises inaptes,

[...], sont considérées comme inaptes et sont exclues de la procédure.

Les critères suivants pourraient, par exemple, être utilisés :

*Mon/notre entreprise confirme que les services de réparation et de maintenance ainsi que les pièces de rechange pour les biens cités sont disponibles dans le pays.
ou*

Mon/notre entreprise doit s'assurer qu'elle possède un certificat xx (par exemple, ISO 9001, certificat de durabilité), ou une certification équivalente, délivré par un organisme de certification accrédité.

La preuve correspondante doit être soumise avec l'offre.

En soumettant ce document, je confirme/nous confirmons que les informations susmentionnées sont complètes et exactes.

4) Sanctions UE-Russie

La section 4 s'applique uniquement aux appels d'offres qui dépassent le seuil de l'UE.

Nous soumettons par la présente la déclaration contraignante suivante (le cas échéant, également au nom des personnes représentées dans la demande de participation/l'offre) :

- 1.) Le(s) **candidat(s) / soumissionnaire(s)** ne **se qualifie(ent) pas en tant que personne(s), entité(s) ou organisme(s) ayant un lien avec la Russie** tel que visé(s) à l'**article 5k**,A paragraphe 1, du [règlement \(UE\) n° 833/2014 du Conseil](#) concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, dans sa version actuelle,
 - a) **du fait de la nationalité russe du candidat/soumissionnaire ou de l'établissement du candidat/soumissionnaire en Russie ;**
 - b) **du fait de son statut de personne physique, d'entité ou d'organisme, auquel s'applique l'un des critères visés au point a), qui détient des droits de propriété de plus de 50 % dans le candidat/soumissionnaire ;**
 - c) **du fait que le candidat/soumissionnaire agit pour le compte ou selon les instructions de personnes, d'entité ou d'organismes visés aux points a) et/ou b) du présent paragraphe.**
 - 2.) Les sociétés impliquées dans le contrat en tant que **sous-traitants, fournisseurs ou sociétés dont les capacités sont utilisées pour apporter la preuve d'éligibilité** et qui représentent plus de 10 % de la valeur du contrat n'appartiennent pas non plus au groupe de personnes ayant un lien avec la Russie au sens de la disposition.
 - 3.) Nous confirmons et veillerons, y compris, mais sans s'y limiter, pendant la durée du contrat, à ne recourir à aucune société ayant un lien avec la Russie tel que visé à l'**article 5k**, paragraphe 1, du [règlement \(UE\) n° 833/2014 du Conseil](#) concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, dans sa version actuelle, impliquée en tant que **sous-traitant, fournisseur ou société dont les capacités sont utilisées pour apporter la preuve d'éligibilité**, et représentant plus de 10 % de la valeur du contrat.
- ☐ Nous certifions avoir pris connaissance de la déclaration ci-dessus, qui est réputée avoir été remise au pouvoir adjudicateur lors de la soumission de ce document via la plateforme d'attribution de la GIZ (aucune signature n'est requise).

Propriétaires et parties contrôlant le soumissionnaire (pour les personnes morales uniquement)

Un **propriétaire** est défini comme toute personne physique détenant au moins 50 % des droits de propriété d'une personne morale, d'un groupe ou d'une entité, ou y détenant une participation majoritaire.

Une **partie contrôlante** est une personne physique ou morale, une organisation ou une institution située en amont du partenaire contractuel ou à un niveau supérieur qui, par le biais de contrats, de facto, en vertu de la loi, etc., a le pouvoir d'exercer une influence dominante sur l'activité de l'entreprise (article 1, n° 6 du règlement (CE) n° 2580/2001) sans en être nécessairement propriétaire.

N°	Nationalité	Fonction	Nom de famille, prénom
1			
2			
3			
4			

Nom du/de la représentant-e
autorisé-e (forme écrite simple)

Date et lieu

Remarque importante : Un formulaire distinct doit être rempli pour chaque projet de référence. Ce formulaire doit être copié selon les besoins, renseigné et joint à l'offre.

I. Informations générales sur le projet		
1.	Projet de référence n°	1
2.	Intitulé du projet	
3.	Nom du commettant	
4.	Description des travaux/services	
II. Autres données		
5.	Début du projet	
6.	Fin du projet	
7.	Valeur nette du contrat en euros	
III. Veuillez désigner un·e interlocuteur·rice susceptible de confirmer le projet de référence auprès du commettant en fournissant une référence, et indiquer ses coordonnées actuelles		
8.	Nom de famille, prénom :	
9.	Titre du poste :	
10.	Numéro de téléphone :	